

PROGRAMME DE FORMATION

Engins de chantier - CACES R.482

Formation à la conduite en sécurité d'engins de chantier selon la recommandation R.482

Public et pré-requis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Être reconnu apte médicalement
- Savoir lire et comprendre le français

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

- 3 à 5 jours (soit 21 à 35 heures) selon niveau et nombre de catégorie

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux (voir cahier des charges plateau technique)
- Inter-entreprises : sur notre plateau

Méthodes et moyens pédagogiques

- Tour de table préalable de positionnement
- Exposés interactifs
- Démonstrations
- Mise en situations et exercices pratiques
- Formation dispensée en français

Intervenants

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

- Évaluation continue et épreuves certificatives

Equipements de protection individuels

Chaussures de sécurité, gants, plus EPI obligatoires de l'entreprise

Objectif

Amener l'utilisateur de l'engin de manutention à intégrer systématiquement les règles de sécurité (personnes, matériels, produits) dans son travail.

- Connaître les principaux types d'engins, les caractéristiques principales et le fonctionnement des principaux organes de service et de sécurité
- Connaître les principaux risques inhérents à la fonction, les règles de conduite, de circulation, de stationnement et les dispositions générales de sécurité
- Réaliser en sécurité les opérations prescrites impliquant la mise en œuvre des engins

Contenu

I / Partie théorie

Décret 98.1084 du 02/12/1998,
Recommandation CNAMTS R.482,

- Rôles et missions des différentes instances, organismes de prévention, de contrôle, etc.
- Les responsabilités pénales en cas d'accident
- La réglementation et circulation sur la voie publique
- Les différentes catégories d'engins et leur caractéristique
- Les équipements adaptables aux engins de chantier
- Les principaux organes d'un engin de chantier et les dispositifs de sécurité
- Les opérations de prise de poste et de fin de poste
- Les vérifications à effectuer et la maintenance de 1^{er} niveau
- Les notions d'équilibre, de stabilité de l'engin
- La capacité maximale d'utilisation des engins de chantier

II / Partie pratique

Ce programme est donné à titre indicatif : certains points seront plus ou moins approfondis selon la catégorie d'engins concernée par la formation.

- Opération de prise de poste
- Opération de maintenance de 1^{er} niveau (vérifications)
- Conduite en sécurité et manœuvres
- Opération de fin de poste

III / Contrôle des connaissances acquises

Tests CACES® : Théorie et pratique suivant le référentiel de la CNAMTS R.482

Validation

Le CACES® correspondant à la catégorie évaluée sera délivré au conducteur ayant passé avec succès les tests théoriques et pratiques.